



AVIS N°01/2026

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE A UN DEGRE

PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIEGE SOCIAL DE LA SNDP- AGIL ENERGY SIS AUX BERGES DU LAC, LOTISSEMENT «LA PERLE DU LAC»_TUNIS

La Société Nationale de Distribution des Pétroles AGIL – ENERGY S.A lance un concours national d'architecture à un degré en vue d'identifier les prestataires des études architecturales et de suivi d'exécution des travaux pour la construction d'un nouveau siège social sis à la La Perle du Lac de Tunis avec une estimation globale prévisionnelle est de l'ordre de **55 MDT**.

A- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent s'inscrire et participer à ce concours, les groupements solidaires constitués de deux (02) architectes au moins et de trois (03) architectes au plus, répondant aux conditions ci-dessous énumérées :

1. Les architectes régulièrement inscrits au Tableau (A) de l'Ordre des Architectes de Tunisie (dont leurs noms figurent dans la dernière liste éditée par le COAT ou disposant d'une inscription de l'année en cours)
2. L'un des architectes du groupement doit être le mandataire et ayant une expérience professionnelle supérieur à Quinze (15) ans (calculé à partir de l'année d'inscription au tableau de l'ordre jusqu'à la date limite de réception des offres).
3. L'un des architectes du groupement doit avoir une expérience professionnelle inférieure à Quinze (15) ans (calculé à partir de l'année d'inscription au tableau de l'ordre jusqu'à la date limite de réception des offres).

NB :

- Les architectes associés ne peuvent en aucun cas faire partie de plus d'un groupement.
- Une convention de groupement doit être établie conformément à l'article 52 du Code des devoirs professionnels de l'Architecte.
- Tout architecte participant au concours ne peut en aucun cas faire partie de plus d'un groupement.
- La composition du groupement ne pourra pas être modifiée après la date de clôture des inscriptions.
- Ne peuvent participer à ce concours, directement ou indirectement, les personnes, membres du jury ou ayant pris part à l'élaboration de son programme et à son organisation, les membres de leurs familles, descendants ou ascendants et leurs collatéraux, leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs lors de l'élaboration de ce concours.

B- MODES D'ENVOI

La présentation des dossiers d'inscription se fait suivant la procédure en ligne TUNEPS.

Conformément au décret-loi n° 2022-68 du 19 octobre 2022 et au guide des procédures établies par la haute instance de la commande publique, l'envoi des dossiers se fait obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn).

Les documents Administratifs seront remis obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS de façon à parvenir avant l'heure et la date limite indiquée ci-dessous.

Toutefois, les candidats admis à concourir doivent envoyer les documents Graphiques et les documents techniques sous plis recommandés ou par rapid-poste ou remis directement contre reçu au bureau d'ordre central de la **SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION DES PETROLES AGIL ENERGY** de façon à parvenir au lieu et avant l'heure et la date limite de remise des rendus de concours et ce à l'adresse suivante :

« Avenue Mohamed Ali Akid Cité Olympique El Khadra 1003 Tunis »

La date limite de remise des dossiers est fixée pour le **17/02/2026 à 10h00**, la participation à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS sera fermée automatiquement le même jour à la même heure.

- Seuls la date, l'heure et le cachet du bureau d'ordre central de la SNDP font foi pour la remise des documents Graphiques et des documents techniques.
- Tout dossier ou une partie parvenue ou reçu après la date limite de réception des dossiers sera exclu.
- Les candidats sont tenus de remplir par leurs propres soins toutes les pièces.
- La séance d'ouverture est publique et aura lieu le même jour à 11h00 aux locaux de la SNDP.

Pour plus d'informations et l'enregistrement sur la procédure d'achats publics en ligne TUNEPS, vous pouvez contacter le centre d'appel relevant de l'unité de l'achat public en ligne à la Haute Instance de l'Achat Public sur le numéro de tél 70130340 et le mail : tuneps@pm.gov.tn